

Cap BD 2022

Règlement



Qui peut participer ?

Tous les lecteurs à partir de 13 ans (dans l'année du prix)

But du jeu :

Les lecteurs votent pour leur bande dessinée préférée parmi une ou les deux sélections proposées (DECOUVERTE à partir de 13 ans et EXPERT à partir de 17 ans et plus) par la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné

Comment sont élues les bandes dessinées de l'année ?

La bande dessinée qui obtiendra le plus grand nombre de voix dans la sélection DECOUVERTE deviendra la bande dessinée de l'année de cette sélection (à titre informatif seront distinguées les voix de moins et plus 17 ans)

La bande dessinée qui obtiendra le plus grand nombre de voix dans la sélection EXPERT deviendra la bande dessinée de l'année de cette sélection (à titre informatif seront distinguées les voix de moins et plus 17 ans)

Comment sont choisis les lecteurs gagnants ?

Cinq lecteurs gagnants sont tirés au sort parmi tous les votants de moins de 17 ans.

Cinq lecteurs gagnants sont tirés au sort parmi tous les votants de 17 ans et plus.

Que gagnent-ils ?

Un chèque lire de 30 €

Doit-on obligatoirement lire toutes les bandes dessinées ?

Non

Comment voter ?

Les lecteurs pourront voter en ligne via un formulaire ou déposer un bulletin de vote avec leurs coordonnées et le ou les titres de leur bande dessinée préférée dans l'urne mise à leur disposition dans leur bibliothèque

Combien de fois peuvent-ils voter ?

Une seule fois par sélection

Combien de bandes dessinées peuvent être empruntées en même temps par un même lecteur ?

Une seule à la fois

Date de lancement ?

Lundi 28 mars 2022

Jusqu'à quand peuvent-ils voter ?

Dimanche 06 novembre 2022

Inscription obligatoire

Auprès des bibliothèques de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, via le formulaire en ligne
Données obligatoires : Nom, Prénom, date de naissance, mail, adresse postale si pas de mail et bibliothèque.

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies pour Cap BD 2022 sont enregistrées par le Réseau de Médiathèques de Val d'Ille-Aubigné, dont le Président est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour **votre participation au prix CAP BD 2022**. La base légale du traitement est la **mission de service public**.

Les données collectées sont communiquées aux **agents administratifs du réseau et aux bénévoles**.

Les données enregistrées sont conservées pendant la durée du Prix : **Mars-Novembre 2022**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné, 1 la Métairie 35520 MONTREUIL-LE-GAST. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

